

Cours de soutien « L.AS » 2022/2023

COURS DE SOUTIEN AU MODULE « MINEURE SANTE »

NOTRE OBJECTIF :

Le principal objectif de notre établissement est de vous apporter une aide concrète et appliquée permettant de faciliter votre travail personnel et une meilleure compréhension des cours dispensés par la faculté.

NOTRE METHODE :

Durant votre année en L.AS, nous vous proposons une approche réaliste basée sur des cours de soutien favorisant une optimisation du temps de travail.

Nous vous proposons à partir de la mise en ligne du module « Mineure Santé » :

- ✓ **Un stage de prérentrée de 24 heures (3 jours) au moment des vacances de fin d'année.**

Durant le deuxième semestre universitaire :

- ✓ **En distanciel via une plateforme de téléformation :**
 - 1 séance d'une heure de méthodologie et technique de travail ;
 - 24 séances d'une heure pour revoir les notions importantes des cours, la méthodologie de travail et les stratégies d'apprentissages spécifiques à chaque matière ;
 - L'accès à une banque de sujets de QCM comprenant au moins 5 épreuves corrigées par matière ;
 - Un concours blanc en ligne.
- ✓ **En présentiel dans nos locaux à proximité de la faculté de médecine :**
 Deux week-ends intensifs de travail comprenant chacun 12 heures de formation soit 24 heures de formation en présentiel (retour sur les différentes matières, sur les pièges et les spécificités des QCM dans chaque matière, sur les réponses et explications complémentaires des corrections des banques de QCM en ligne, ...).

LE PROGRAMME :

Détail des heures d'enseignements :

Matières	Disciplines	Heures en visioconférence	Heures en présentiel
	Méthodologie	1	
UE1	Biochimie/Génome	2	5
	Chimie	1	1
UE2	Biologie cellulaire	2	2
	Embryologie	1	1
	Histologie	2	2
UE3	Physique	2	3
	Physiologie	2	2
UE4	Biostatistique	1	2
UE5	Anatomie	2	3
UE6	ICM	2	2
UE7	SSH	2	2
UE11	Connaissance des métiers	2	2
		22	27



CONTRAT D'INSCRIPTION

Cours de soutien « L.AS » 2022/2023

ETUDIANT :

NOM : PRÉNOM :
NÉ(E) LE : À :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE :
TÉLÉPHONE : EMAIL :
NIVEAU SCOLAIRE :
DERNIER DIPLÔME + DATE D'OBTENTION : / /

PARENT RESPONSABLE :

NOM : PRÉNOM :
ADRESSE (si différente de celle de l'étudiant) :
CODE POSTAL : VILLE :
TÉLÉPHONE : EMAIL :

DÉCLARE M'INSCRIRE A LA PREPA VIDAL :

- Stage de préparation à la rentrée** de 24 heures
- Forfait « accompagnement mineure santé »** : 49 heures de cours de soutien
- Préparation aux oraux** : 4 heures de formation théorique et un minimum de 2 mises en situation

L'étudiant suivant le forfait « accompagnement mineure santé » peut, en outre, accéder à des séries de QCM corrigés sur notre site internet (à minima, une série par séance) ainsi qu'à un concours blanc.

Je joins un chèque d'acompte de 100 euros au titre de droit d'inscription et je m'engage à acquitter les frais de scolarité, soit le montant de..... euros.

LE REGLEMENT, CONFORMEMENT AU REGLEMENT FINANCIER COMPLETANT LE PRESENT CONTRAT, SERA EFFECTUE :

- COMPTANT À L'INSCRIPTION
- PAR MOITIÉ, LE 15 OCTOBRE ET 15 JANVIER
- EN 8 VERSEMENTS ÉGAUX, LE 10 DES MOIS D'OCTOBRE À MAI

J'ai bien noté que mon inscription ne sera définitive qu'après validation par la Direction Pédagogique de la Prépa Vidal. Je m'engage, en outre, à participer assidûment à tous les cours et contrôles, tout absentéisme anormal et non justifié pouvant être sanctionné par mon exclusion de l'établissement.

Fait à, le

SIGNATURES :

L'Étudiant :

Le Parent : (*)

(*) faire précéder la signature de la mention « bon pour caution »

RÈGLEMENT FINANCIER Cours de soutien L.AS 2022/2023

1 LES FRAIS D'ETUDES :

Droits d'inscription : Pour l'année 2022/2023, un acompte d'un montant de 100 euros est versé à l'inscription pour confirmer la réservation de sa place. L'acompte sera restitué dans les conditions suivantes :

- Non obtention du Baccalauréat
- Rejet de la candidature sur la plateforme Parcoursup pour la filière L.AS
- Réussite à un concours médical, paramédical, sanitaire ou social passé durant l'année universitaire précédente

Dans tout autre cas, il reste acquis à l'école.

Montant des frais de scolarité* : Les frais de scolarité relatifs à l'année 2022/2023 sont fixés à :

- Forfait « accompagnement mineure santé » : 1400 euros (49 heures de formation)
- Stage de préparation à la rentrée (prérentrée) : 520 euros (24 heures de formation)
- Préparation à l'oral : 270 euros avec 50 % de réduction pour les étudiants déjà inscrits sur un forfait Prépa Vidal

Règlement des frais de scolarité : Ils sont payables selon 3 modalités possibles :

- Paiement comptant à l'inscription de l'intégralité du solde des frais de scolarité le 31 juillet au plus tard, permet de bénéficier d'une réduction de 5% de ce montant.
- En 2 règlements, un le 15 octobre et le second le 15 janvier.
- En 8 échéances, par remise, lors de l'inscription, de 8 chèques remis à l'encaissement le 10 des mois d'octobre à mai.

2 LES FRAIS D'ETUDES :

La Prépa Vidal a négocié avec une grande banque nationale (le groupe CIC) un financement spécifique pour ses étudiants. Le CIC offre les frais de dossier et d'assurance. La Prépa Vidal prend en charge le coût total des intérêts**. Ce crédit est donc « gratuit ». (** la totalité des intérêts relatifs au montant des frais de scolarité remboursés sur une durée maximale de 36 mois).

3 PANDEMIE DE CORONAVIRUS :

Si la pandémie de coronavirus devait entraîner une suspension des cours en présentiel, l'école s'engage à assurer la continuité des enseignements et dispensera les cours à distance.

4 CAS PARTICULIERS :

En cas d'exclusion décidée par l'établissement ou de départ en cours d'année motivé par un cas de force majeure (hospitalisation prolongée, accident incapacitant de longue durée, mutation ou insolvabilité des parents), la Prépa Vidal procédera au remboursement des frais de scolarité, hors acompte, déduction faite des mois ou fraction de mois civils de scolarité suivie, l'année de soutien étant réputée durer 7 mois de septembre à mars.

En cas de réorientation décidée après l'inscription (pour convenance personnelle de l'étudiant ou imposée par la faculté de Médecine, abandon des études ...) tout semestre de scolarité commencé est intégralement dû. Si le désistement intervient avant le début des cours, le montant du droit d'inscription reste acquis à l'école.

LITIGE – MEDIATION DE LA CONSOMMATION : En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du Service Relations Clientèle du Constructeur ou celui du Vendeur). A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir : La Société Médiation Professionnelle ; www.mediateur-consommation-smp.fr ; 24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux

MODALITES D'INSCRIPTION :

Les inscriptions à la Prépa Vidal seront closes dès que les places disponibles auront été attribuées. Des listes d'attente sont ensuite ouvertes, des annulations pouvant libérer des places (échec au Baccalauréat par exemple).

La Commission Pédagogique de la Prépa Vidal examine les dossiers des candidats dans la semaine de leur réception. Les étudiants sont informés dans les huit jours de l'acceptation de leur inscription.

Les candidats doivent retourner le contrat d'inscription, accompagné des pièces suivantes :

- **Deux photos d'identité**
- **Les notes au baccalauréat**
- **Les bulletins de terminale**